

Lettre d'infos n°16

Circonscription CHAMALIERES

Jeudi 19 janvier 2023

Mesdames les directrices, Messieurs les directeurs,
Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,
Mesdames les membres du RASED,

Les documents relatifs à la lettre d'information de la circonscription sont disponibles sur le site de la circonscription et accessibles directement via des liens.

Je vous remercie de bien vouloir transmettre la lettre à tous les personnels rattachés à votre école.
Pour rappel, vous trouverez toutes les lettres d'infos et toutes informations administratives et pédagogiques utiles à votre quotidien sur le site de la circonscription. Visitez ce site régulièrement car des documents (aide au pilotage de la classe, formulaires, carrière, prêt de matériel, ...) y sont déposés très fréquemment : <https://mediascol.ac-clermont.fr/ien-chamalières/>

Marie Gabrielle VACHETTE



Inspectrice de la circonscription de Chamalières

Sommaire

DIRECTEUR

- 1-Dispositifs Vacances apprenantes - Février 2023
- 2-Actu OCCE 63

CARRIERE

- 1-GREVE DU 19 JANVIER 2023

PEDAGOGIQUE

- 1-Découverte et initiation sportives gratuites - Conseil départemental du Puy-de-Dôme
- 2-Prix de l'éducation citoyenne - Périmètre Puy-de-Dôme

1-Dispositifs Vacances apprenantes - Février 2023

Nous tenons à vous informer que le dispositif « Vacances apprenantes » est reconduit pour cette année scolaire.

Pour rappel, ce dispositif vise à proposer des activités éducatives avec des personnels de l'éducation nationale et/ou des structures privées, **cela ne correspond pas à des heures d'enseignement et de remise à niveau.**

Afin de poursuivre cette action pour les vacances d'hiver, nous vous précisons ci-dessous quelques points d'organisation:

Pour les vacances apprenantes :

- Très important, pour faciliter le traitement des dossiers par l'agent comptable, il est nécessaire de nous faire parvenir avant la date limite (précisée avant chaque période de congés) vos dossiers à (ce.pvs@ac-clermont.fr). Nous validerons ensuite les projets en fonction de l'enveloppe budgétaire ouverte. Le service vous adressera une notification d'ouverture de crédit qui vous permettra de réaliser votre projet pour cette période et d'adresser ensuite vos factures à l'agent comptable. Sans cette notification, les remboursements ne seront pas effectués.
- Les intervenants des activités culturelles et /ou sportives sont rémunérés par des indemnités. La somme de 40 euros est retenue comme base pour remplir la demande d'ouverture de crédits quel que soit le statut du personnel.
- Vous devrez ensuite adresser les justificatifs de vos dépenses dans les meilleurs délais (factures, états de services faits pour le paiement des vacations.) à l'agent comptable du lycée Lafayette, afin de pouvoir procéder aux différents règlements.
- La somme totale de vos dépenses ne doit pas dépasser la somme qui vous a été notifiée. En cas de dépassement merci de prendre contact avec le service afin que nous trouvions ensemble une solution adaptée.
- Le chef d'établissement organise la répartition des vacations en fonction des particularités de l'organisation mise en place, et les indemnités pour l'organisation du dispositif doivent être intégrées dans le budget initial.
- Les sommes non utilisées ne peuvent pas être mobilisées pour d'autres actions. Une nouvelle campagne vacances apprenantes – école ouverte sera proposée pour chaque période avec la même procédure.
- Le calendrier prévisionnel :
 - **Pour les vacances de Février : Retour des dossiers** que vous trouverez en suivant le lien :
<https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/JG5NH9aRpxocrdT>
 - **avant le 05 février 2023, envoi des notifications le 08 février2023.**

Pour les autres périodes de congés, un complément de calendrier vous sera adressé rapidement.

Pour rappel, il est obligatoire pour les écoles d'avoir un conventionnement avec son EPLE de rattachement afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif.

Les dossiers seront suivis par le service vie scolaire.

Le secrétariat avec Fabrice DIDELOT, Marine LESSARD et Pascal LE MOING CT EVS se tiennent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

RECTORAT - 3 avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex
04 73 99 33 58 ou par mail : ce.pvs@ac-clermont.fr

1-Actu OCCE 63

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'actualité de la semaine pour l'OCCE 63 :

- **Pour l'ensemble des personnels :**

L'OCCE envisage **un échange de pratiques entre des collègues** qui enseignent "avec le milieu extérieur" de manière général (école dehors, classe promenade, promenades mathématiques, land art, ...) et d'autres qui seraient intéressés. L'OCCE souhaite profiter que certaines écoles travaillent le mercredi matin pour **ouvrir les classes** des collègues qui en seraient d'accord. Cela se ferait **selon un protocole clairement établi à l'avance, sous réserve de validation de l'IEN concernés, en dehors de toute logique de modélisation ou de mise en avant des personnes**. Il s'agit simplement de **donner à voir ce qui se fait**, de manière à avoir de la matière pour réfléchir et échanger.

Si vous êtes partant pour ouvrir votre classe, n'hésitez pas à contacter l'OCCE pour organiser ce moment.

- **Formation "communication** l'OCCE a sollicité une formation sur cette question, menée par des formateurs nationaux qui viendront dans notre département pour l'occasion. Il s'agira de comprendre comment établir un plan de communication pour utiliser les bons canaux et adapter son message en fonction du public visé.

Nous avons pensé que **cette proposition pourrait être élargie aux personnels qui le souhaitent**. Aussi, vous pouvez d'ores et déjà nous signaler votre intérêt. Le nombre de réponses conditionnera les dates de la formation, à définir avec les formateurs.

- **Assemblée générale annuelle départementale** : Vous trouverez en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/LpxHdkgbAiXRFwc> l'invitation, ainsi que l'ordre du jour, de ce moment fort de la vie de l'OCCE 63.

CARRIERE

1-GREVE DU 19 JANVIER 2023

Nous vous informons que l'application « grève » sera ouverte sur l'intranet « Sélia » :

- **Du jeudi 19 janvier 2023 jusqu'au lundi 30 janvier 2023 inclus pour la grève du jeudi 19 janvier 2023.**

Vous trouverez le lien vers l'application **déclaration d'activité** qui se trouve désormais sur l'intranet Sélia de l'académie : <https://bv.ac-clermont.fr/greve1d/> et en suivant ce lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/YoAxZtjdXTArcp5> la procédure.

1-Découverte et initiation sportives gratuites - Conseil départemental du Puy-de-Dôme

La Direction Culture et Sport du Conseil départemental du Puy-de-Dôme propose des évènements gratuits de découverte et initiation sportives, listés ci-dessous, ouverts notamment aux scolaires et accueils collectifs de mineurs, dans le Hall René-Cassin de l'Hôtel du Département.

Vous trouverez toutes les informations sur **Éduc'Dôme** via les liens suivants :

- **tir à l'arc** avec l'association des Archers des sources le 25/01/23 - accès aux informations pour la réservation des groupes : <https://edudome.puy-de-dome.fr/evenements/details/tir-a-larc-initiation-conseil-departemental-du-puy-de-dome>
- **tennis de table et ePing** avec le Stade Clermontois le 22/02/23 - accès aux informations pour la réservation des groupes : <https://edudome.puy-de-dome.fr/evenements/details/ping-pong-et-eping-initiation-et-demonstration>
- **Parkour Sport** avec Averne Parkour les 24 et 25/02/23 - accès aux informations pour la réservation des groupes : <https://edudome.puy-de-dome.fr/evenements/details/arverne-parkour-initiation-decouverte-art-du-deplacement-urbain>

2-Prix de l'éducation citoyenne - Périmètre Puy-de-Dôme

Consciente de l'importance d'une éducation citoyenne relevant les défis éducatifs du moment, l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Puy-de-Dôme (ANMONM 63) s'engage à vos côtés pour impulser et valoriser les actions mises en œuvre dans le cadre du parcours citoyen de vos écoles et établissements scolaires.

Vous recevrez par courrier très prochainement l'affiche réalisée par l'école élémentaire d'Issoire Faubourg, classe de CM2.

Nous vous invitons à participer au prix de l'éducation citoyenne 2023 individuel (collège et lycée) et collectif (élémentaire, collège et lycée) selon les modalités données dans les courriers que vous trouverez en suivant le lien : <https://cirrus.ac-clermont.fr/nextcloud/s/85YtjSfKrQgJtwS>

Vous ferez part de votre intention de candidature à Isabelle Roussy, professeur des écoles, directrice de l'école maternelle Michelet à Clermont-Ferrand à l'adresse courriel : roussy.isa63@gmail.com

Les candidatures doivent parvenir avant le 05/04/2023

Une réunion en visioconférence ou en présentiel pourra être organisée au cours de cette période, à votre demande, pour nous permettre de mieux répondre à vos besoins d'informations et d'accompagnement pour la réalisation de ce dossier.